

Formation continue pour la phytolice P1, P2 et P3 *Mardi 20 février 2018*

Programme

- Matin (9h00 à 12h30) : formation continue pour le renouvellement de la phytolice
- Après-midi (13h30 à 16h30) : Réunion technique phyto (facultatif)

Détail de la journée :

Matinée de 9h00 à 12h30



9h00 – 10h00 : Présentation de PROTECT'eau :

- Etat des lieux qualité de l'eau
- La législation et recommandations techniques relatives au remplissage et au rinçage du pulvérisateur
- Introduction sur les systèmes de traitement des effluents
- Le Fyteauscan

Intervenante : Armelle Corpus (PROTECT'eau)

10h15 – 12h00 : Les principales maladies et ravageurs en production maraîchère en plein air et sous abri

- Identification et reconnaissance (symptômes, photos,...)
- Cycle de développement (périodes d'apparition, stades,...)
- Seuils de nuisibilité
- Mesures prophylactiques

Intervenants : Alain Delvigne & Nicolas Flament (CIM)

12h00 – 12h30 : Questions/réponses.

12h30 à 13h30 : Repas sandwichs

Après-midi de 13h30 à 16h30 (Attention : non repris pour la phytolice).

La problématique de protection de certaines cultures comme les ombellifères (carotte, persil, ...) et autres cultures maraîchères (oignons, choux, ...)

Le point sur les différents retraits des PPP, les conséquences et les alternatives !

Intervenants :

- DECROOS Yves (BASF)
- DE WITTE Frederik & GEERINCK Rik (Bayer)
- HENRY Fabrice (Intergrow - Biosystem)
- LOOZE Luc (DOW)
- VERMAELEN Jan (Belchim)
- WALRAVENS Christian (Syngenta)

Personnes ciblées :

- Prioritaire : Producteurs membres du CIM (P.A.F. : **10 €** pour boissons et sandwiches)
- Producteurs maraîchers non membres (P.A.F. **40 €**).

Lieu :

Maison de la Ruralité : 47, Chaussée de Namur à 5030 Gembloux

Préinscription obligatoire par e-mail : info@legumeswallons.be

La matinée étant reconnue pour le renouvellement de la phytolice, n'oubliez pas votre carte d'identité afin de valider la formation.

Avec le soutien du Centre Wallon de Recherches Agronomiques et de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'environnement.

